

ARRÊTÉ DU MAIRE
N° 2024-350

**PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR STRUCTURES GONFLABLES PLACE BERNARD PALISSY**

Le Maire de la Commune de Fontenay-Trésigny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R. 411-3, R. 411-21-1 et R. 417-10 II 10°,

Vu le règlement communal de voirie,

Vu la demande en date du 31 octobre 2024, de Monsieur Christophe LAGRÈVE président de l'association FONTENAY-ANIMATION sise 26 avenue du Général de Gaulle, FONTENAY-TRÉSIGNY (77610) qui mandate Madame Heïdi ROBBA, sise 107 route de Melun, 77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE, pour installer plusieurs structures gonflables sur le domaine public à l'occasion du marché de Noël, place Bernard Palissy,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous, pendant cette manifestation,

ARRÊTE

Article 1 : L'association FONTENAY-ANIMATION est autorisée à occuper le domaine public par l'installation de plusieurs structures gonflables à l'occasion du marché de Noël, sur les parties enherbées de la Place Bernard Palissy.

Article 2 : La présente autorisation est valable du samedi 9 décembre 2023 à 8 heures au dimanche 10 décembre 2023 à 20 heures.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun, sis 43 avenue du Général de Gaulle case postale 8630 77008 Melun Cedex, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Le Directeur des services techniques et les agents de police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée et adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rozay-en-Brie,
- Centre d'Intervention et de secours de Fontenay-Trésigny,
- Les Agents de la Police Municipale,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- L'association FONTENAY-ANIMATION
- Madame Heïdi ROBBA (✉ heidi.robba@hotmail.com).

Fait à Fontenay-Trésigny
le 07 novembre 2024

Le Maire,
Patrick ROSSILLI

